

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jackson Predelus

<https://www.cadre21.org/membres/af7736074c7ff46bab8fc2a9>

Date d'obtention : 2022-01-10 15:51:52

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto, cela me permet d'avoir une idée plus large sur le sextape et de mieux intervenir auprès de ces jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je suis plus outillé dans mes interventions. Je connais les étapes de Sexto à suivre pour mieux intervenir auprès des élèves.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je dois faire attention au cellulaire de l'élève et je ne dois pas regarder les images. Je suis les étapes du protocole de Sexto pour mieux intervenir.